

Allô Maman bobo !



Gérer un jeune blessé, malade, c'est tenir compte de ses besoins physiques et affectifs.

Prendre en compte les besoins physiques, c'est soigner sa blessure, traiter sa maladie, lui permettre de se reposer ou de rester au calme si besoin...

Prendre en compte les besoins affectifs, c'est rassurer le jeune, lui expliquer ce qu'il va se passer, être à son écoute, prendre en considération son ressenti.

Quelques pistes pour une gestion des soins optimale :



- Désigner un responsable capable de prodiguer les soins.
- Avoir une pharmacie et la tenir à jour : contenu (voir la liste dans le Staff Pass), validité (date de péremption).
- Tenir un carnet de soin reprenant le nom du jeune, la date, les symptômes, les soins, le suivi.
- Créer un espace infirmerie où seront regroupés la pharmacie, les fiches médicales individuelles, les cartes d'identité, le carnet de soin et les déclarations d'accident.
- Prévoir un plan d'attaque en cas d'accident (qui part avec le blessé/malade ? qui reste avec les autres jeunes ?).
- Être conscient de ses limites face à une blessure grave ou à une maladie.
- Trouver la bonne manière de soigner (un médicament est-il nécessaire ? un peu de repos ne serait-il pas suffisant ?).
- Participer à une formation aux premiers soins.





Et si le jeune se plaint de douleurs, mais qu'aucune cause physique n'est évidente ?

- Revérifier la fiche médicale individuelle.
- Si la douleur persiste, se tourner vers un médecin (certaines pathologies n'ont aucun signe évident).
- Si malgré cela, ça ne passe pas, il faut peut-être envisager des causes affectives. Elles ne sont pas moins graves, et les moyens d'agir existent : parler, rassurer, essayer de comprendre pourquoi le jeune se sent mal...
- Dans le doute : appeler les parents pour en discuter; ça veut peut-être dire que le jeune est en inconfort.

Pour aller plus loin :



- ✓ "Quels sont les actes de soins que peut poser un Animateur ?", www.scoutspluralistes.be
- ✓ "Staff Pass", Chapitre 9 : Sécurité et Secours, SGP.
- ✓ "Mômes en santé. La santé en collectivité pour les enfants de 3 à 18 ans", ONE.
- ✓ Carnet "Réflexes", Croix-Rouge Jeunesse.

